



UN NOMBRE DE LICENCES SPORTIVES PAR HABITANT ÉQUIVALENT AU NIVEAU FRANCILIEN

MAIS UN IMPACT PLUS FORT DE LA CRISE À GRAND PARIS SUD

L'OBSERVATOIRE // JUIN 2024



15,8 licences sportives pour 100 habitants en 2021 à Grand Paris Sud
15,8 en Île-de-France



- 30,3 % de licences sportives entre 2016 et 2021
- 23,9 % en Île-de-France



38,1 % des licences sont détenues par des femmes en 2021
37,4 % en Île-de-France



62,3 % des licences sont détenues par des moins de 20 ans en 2021
59,4 % en Île-de-France



+ 47 % d'athlètes sur listes ministérielles entre 2019 et 2024
+ 8 % en France

Source : INJEP, MEDES, recensement des licences et clubs.

Les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024 approchent à grand pas, marquant un moment historique pour la France mais aussi pour Grand Paris Sud.

Le 22 juillet 2024, un évènement particulièrement symbolique se déroulera sur le territoire : la flamme olympique traversera Évry-Courcouronnes pour terminer sa course au stade Robert Bobin à Bondoufle, également zone de célébration.

En-dehors de ces évènements de portée mondiale, le sport occupe une place importante dans la vie des Français, incarnant à la fois une passion partagée et un vecteur de bien-être : 65 % des 15 ans et plus pratiquent une activité physique et sportive régulière¹. Parmi elles, 27 % déclarent détenir une licence.

À Grand Paris Sud, 15,8 licences sportives étaient délivrées en 2021 pour 100 habitants. Si c'est tout autant qu'en Île-de-France, certaines spécificités territoriales apparaissent et notamment une baisse plus importante du nombre de licenciés sportifs à Grand Paris Sud suite à la crise sanitaire et sociale.

Cependant, de plus en plus de personnes se tournent vers une pratique libre, perçue comme plus flexible, accessible et adaptée aux modes de vie. Grand Paris Sud étant doté de nombreux équipements sportifs en accès libre et d'espaces naturels, une baisse du nombre de licenciés dans les clubs sportifs du territoire n'est pas synonyme d'une moindre pratique sportive des habitants.

¹ Une séance ou plus par semaine en moyenne sur l'année (hors balade, baignade et relaxation). Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives (ENPPS) de 2020. B. Lefèvre, V. Raffin, Les pratiques physiques et sportives en France, INJEP, mars 2023.

UN NOMBRE DE LICENCES SPORTIVES PAR HABITANT EN 2021 ÉQUIVALENT AU NIVEAU FRANCILIEN

>>> Nombre de licences sportives délivrées en 2021

Grand Paris Sud



56 372 licences

15,8 pour 100 habitants

Essonne



250 832 licences

19,1 pour 100 habitants

Seine-et-Marne



232 898 licences

16,2 pour 100 habitants

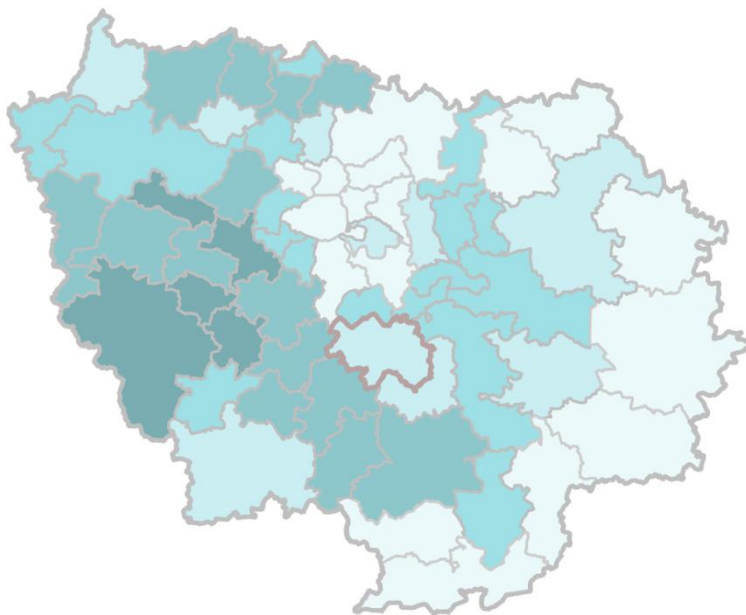
Île-de-France



1 947 342 licences

15,8 pour 100 habitants

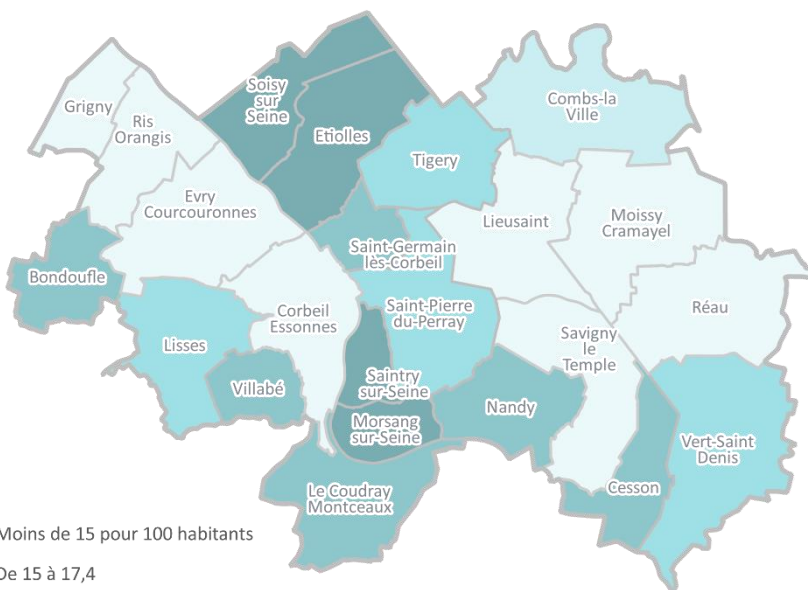
>>> Nombre de licences sportives pour 100 habitants par EPCI franciliens en 2021



Grand Paris Sud est le 41^e EPCI francilien sur 63 en nombre de licences sportives par habitant.

- Moins de 15 pour 100 habitants
- De 15 à 17,4
- De 17,5 à 19,9
- De 20 à 24,9
- 25 et plus

>>> Nombre de licences sportives pour 100 habitants des communes de Grand Paris Sud en 2021



De 9,8 licences sportives pour 100 habitants à Réau à 28,2 à Étiolles, la pratique sportive en club est très contrastée d'une commune à une autre.

- Moins de 15 pour 100 habitants
- De 15 à 17,4
- De 17,5 à 19,9
- De 20 à 24,9
- 25 et plus

CRISE SANITAIRE ET LICENCES SPORTIVES : GRAND PARIS SUD PARTICULIÈREMENT IMPACTÉ

>>> Évolution du nombre de licences sportives entre 2016 et 2021

Grand Paris Sud



- 30,3 %

Essonne



- 27,1 %

Seine-et-Marne



- 23,4 %

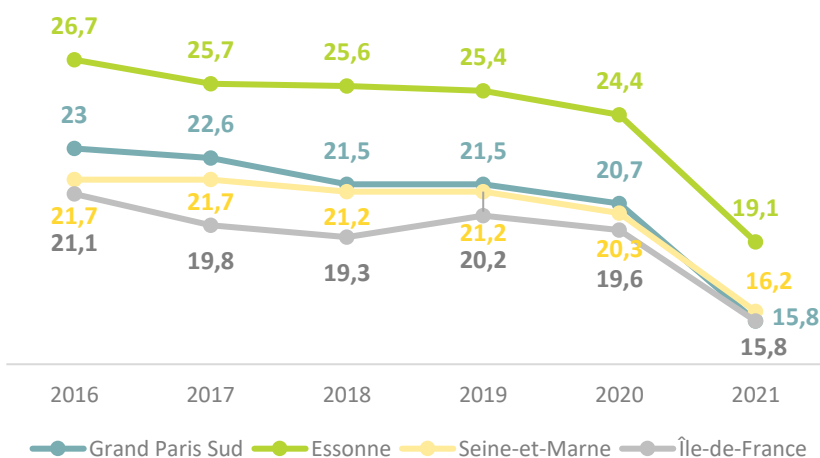
Île-de-France



- 23,9 %

Grand Paris Sud est le 6^e EPCI francilien sur 63 ayant perdu le + de licences sportives entre 2016 et 2021.

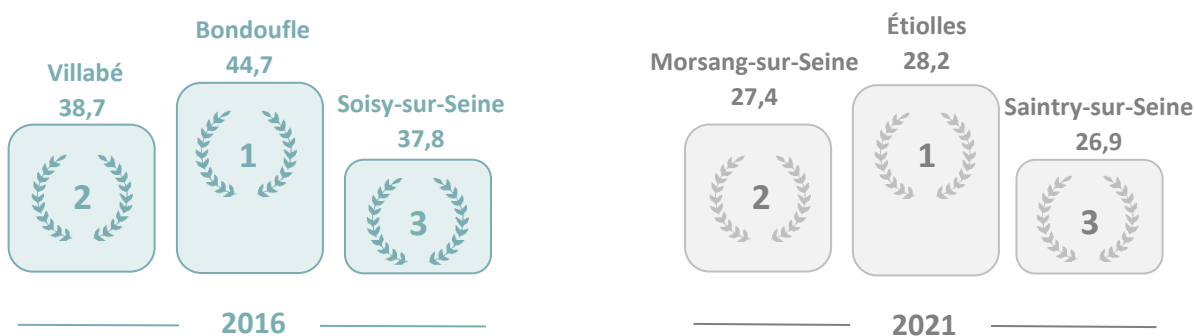
>>> Nombre de licences sportives pour 100 habitants de 2016 à 2021



De 23 licences sportives pour 100 habitants à Grand Paris Sud en 2016 à 15,8 en 2021.

En 2016, Grand Paris Sud affichait un taux de licenciés supérieur aux niveaux seine-et-marne et francilien. Avec la crise sanitaire et les différents confinements, c'est l'ensemble des territoires qui est touché par une baisse significative du taux de licenciés.

>>> Top 3 des communes de Grand Paris Sud selon le nombre de licences sportives pour 100 habitants



En 2022, le nombre de licences sportives retrouverait son niveau d'avant-crise

Entre 2017 et 2022, au même titre que la France entière, le nombre de licences délivrées en Île-de-France diminue du fait de la crise du COVID-19 et des périodes de confinement qui ont suivi. Dans la période d'après crise, l'Essonne et le Val-de-Marne seraient les deux départements franciliens les plus impactés tandis que la Seine-Saint-Denis et les Hauts-de-Seine connaîtraient une progression de leur nombre de licenciés.

Si les données sont actuellement provisoires et non-disponibles à un niveau géographique inférieur aux départements, en 2022, le nombre de licenciés ferait un rebond et certains territoires retrouveraient leur niveau d'avant-crise. Une tendance à confirmer, notamment aux échelles des EPCI et des communes.

M. Acs, S. Baha, Médailles d'or des licences sportives en Île-de-France : équitation pour les filles, football pour les garçons, INSEE analyses Île-de-France n°185, avril 2024.

UN PEU MOINS DE 4 LICENCES SPORTIVES SUR 10 SONT DÉTENUES PAR DES FEMMES

>>> Part des licences féminines en 2021

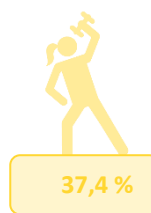
Grand Paris Sud



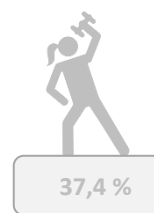
Essonne



Seine-et-Marne



Île-de-France

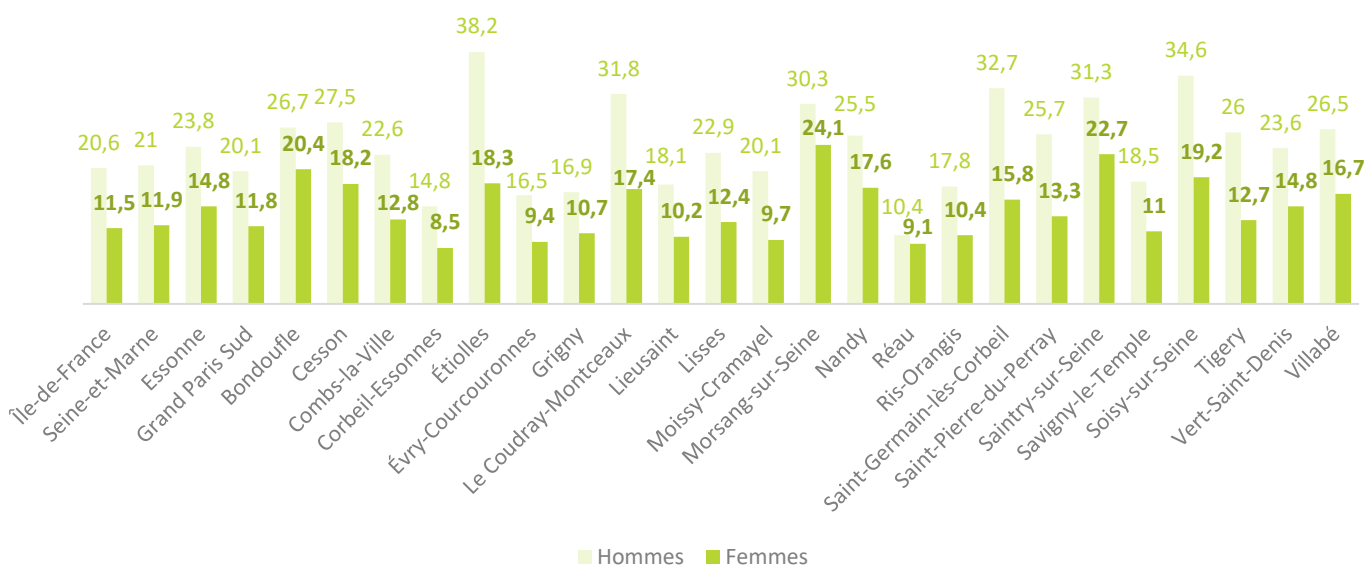


Grand Paris Sud, 28^e EPCI francilien sur 63 ayant le plus de femmes parmi les licenciés.

Avec 38,1 % de femmes parmi les licenciés en 2021, Grand Paris Sud se situe au-dessus de la moyenne francilienne et seine-et-marnaise. Le territoire se classe ainsi 28^e des 63 EPCI franciliens.

Comparativement aux autres départements de la région, l'Essonne se distingue avec la part la plus importante de femmes parmi les licenciés sportifs.

>>> Nombre de licences sportives pour 100 habitants selon le sexe en 2021



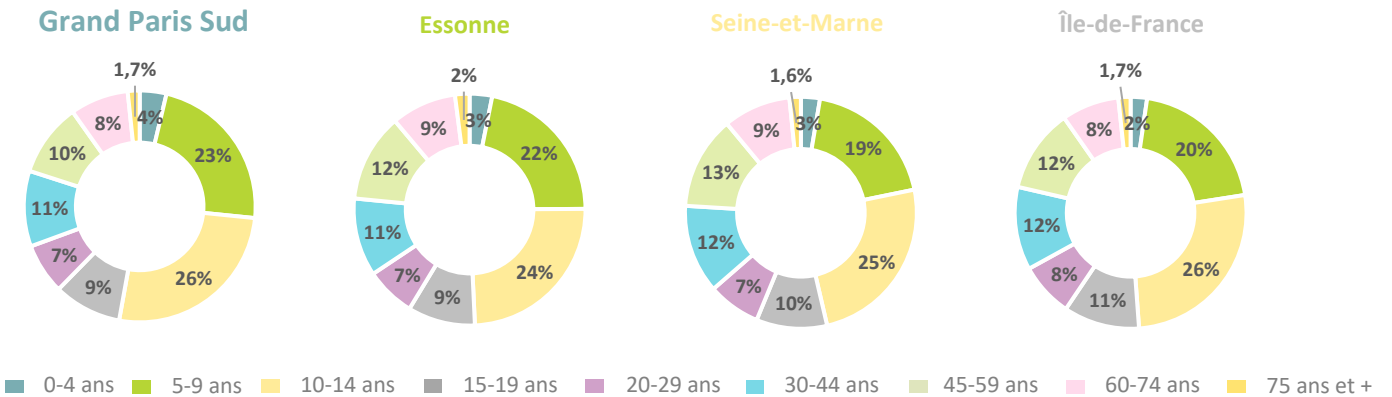
11,8 licences sportives pour 100 femmes à Grand Paris Sud en 2021

De nouveau légèrement supérieur à la moyenne francilienne (11,5), le nombre de licences sportives rapportées au nombre de femmes place Grand Paris Sud à la 43^e position des 63 EPCI d'Île-de-France.

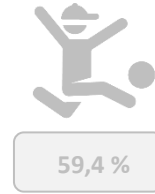
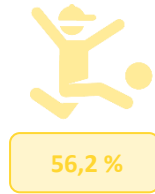
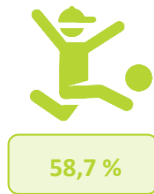
Au sein du territoire, de nombreuses disparités s'observent. Morsang-sur-Seine, Saintry-sur-Seine et Bondoufle affichent un nombre de licences sportives supérieur à 20 pour 100 femmes, tandis que les communes ayant des Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), accompagnées de Réau et de Lieusaint, sont celles où les proportions de femmes licenciées sont les moins nombreuses. Ce sont également globalement sur ces mêmes communes que l'écart entre les hommes et les femmes est le plus faible, traduisant probablement un manque d'offres (Réau) et/ou des difficultés d'accès, financières entre autres (Grigny, Corbeil-Essonnes, Évry-Courcouronnes, ...).

PRÈS DES DEUX-TIERS DES LICENCIÉS ONT MOINS DE 20 ANS À GRAND PARIS SUD

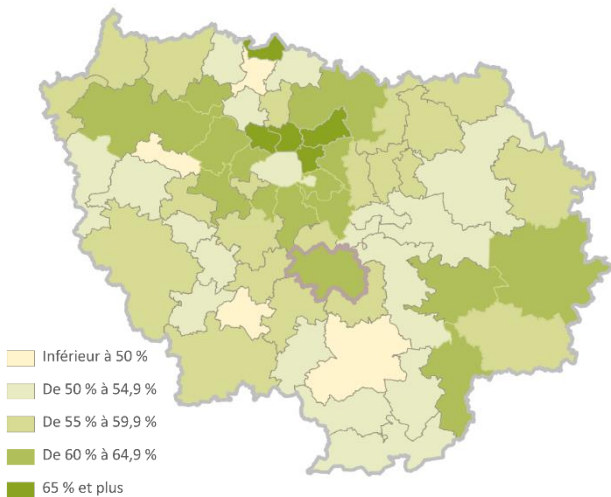
>>> Répartition des licences par âge en 2021



>>> Part des moins de 20 ans parmi les licenciés en 2021



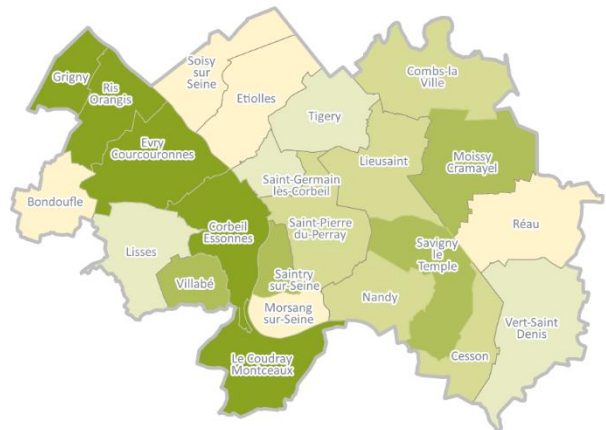
>>> Part des moins de 20 ans parmi les licenciés par EPCI franciliens en 2021



Grand Paris Sud est le 10^e EPCI francilien sur 63 pour la part de moins de 20 ans parmi les licenciés.

Le territoire étant le 2^e EPCI francilien sur 63 pour sa part de moins de 20 ans parmi la population (30,3 % en 2020), de fait, il se classe parmi les intercommunalités ayant une forte proportion de jeunes parmi les licenciés sportifs. C'est notamment le cas des moins de 5 ans (8^e sur 63).

>>> Part des moins de 20 ans parmi les licenciés des communes de Grand Paris Sud en 2021



8 licenciés sur 10 ont moins de 20 ans à Grigny

Avec 85 % de ses licenciés sportifs ayant moins de 20 ans, Grigny se classe à la 3^e place des communes franciliennes. Globalement, ce sont les communes ayant des QPV qui se situent au-dessus de la moyenne de Grand Paris Sud. Ayant un niveau de vie plus faible, il est probable que les familles fassent le choix d'un investissement financier tourné vers la pratique des jeunes, qui peuvent également, entre autres, bénéficier du dispositif pass Sport.

UN NOMBRE DE LICENCES ET UN TAUX DE FÉMINISATION PLUS FAIBLES EN QUARTIERS PRIORITAIRES

>>> Nombre de licences sportives en QPV délivrées en 2021

Grand Paris Sud



8 315 licences en QPV
9,6 pour 100 habitants en QPV

Essonne



14 926 licences en QPV
10 pour 100 habitants en QPV

Seine-et-Marne



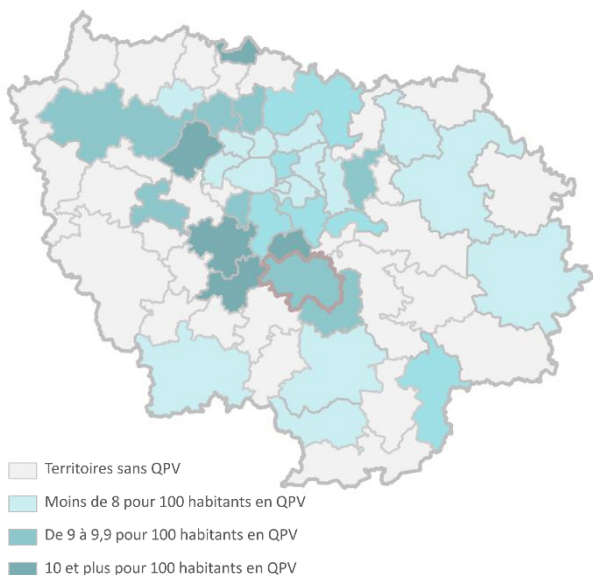
7 188 licences en QPV
7,9 pour 100 habitants en QPV

Île-de-France

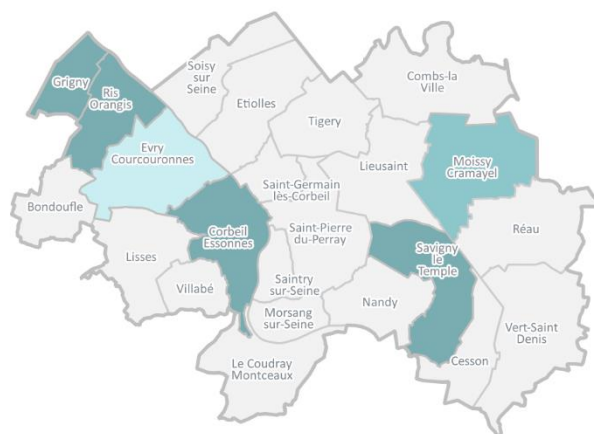


126 314 licences en QPV
8 pour 100 habitants en QPV

>>> Nombre de licences sportives pour 100 habitants en QPV en 2021 par EPCI franciliens ayant des QPV



>>> Nombre de licences sportives pour 100 habitants en 2021 des communes de Grand Paris Sud ayant des QPV



Grand Paris Sud est le 7^e EPCI francilien, sur les 34 ayant une géographie prioritaire, en nombre de licences sportives pour 100 habitants en QPV.

Ris-Orangis, Grigny, Corbeil-Essonnes et Savigny-le-Temple se classent dans le 1^{er} quart des communes franciliennes ayant des QPV pour leur nombre de licences sportives pour 100 habitants.

>>> Part des licences féminines en QPV en 2021



Grand Paris Sud



Essonne



Seine-et-Marne



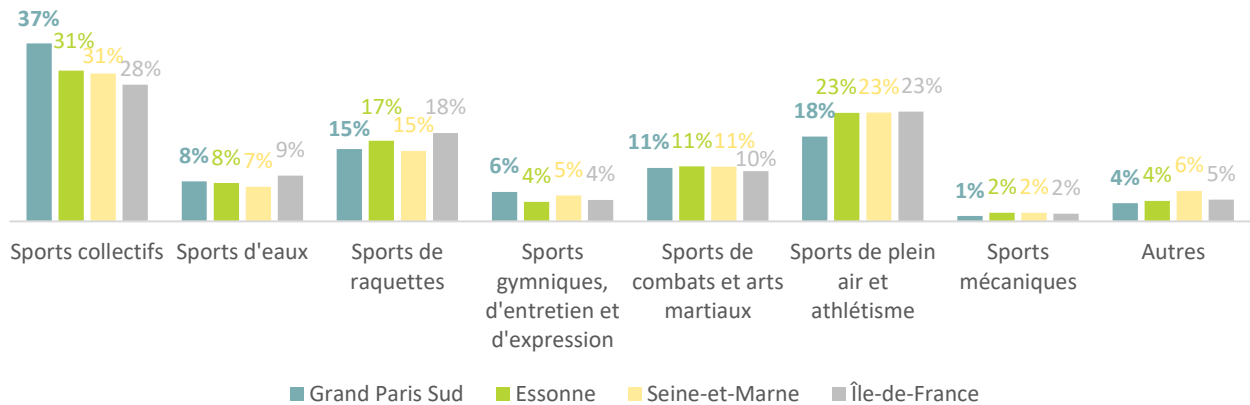
Île-de-France

Grand Paris Sud est le 5^e EPCI francilien, sur les 34 ayant une géographie prioritaire, concernant la part des licences sportives féminines en QPV.

Le taux de féminisation apparaît inférieur dans les QPV que sur l'ensemble des territoires.

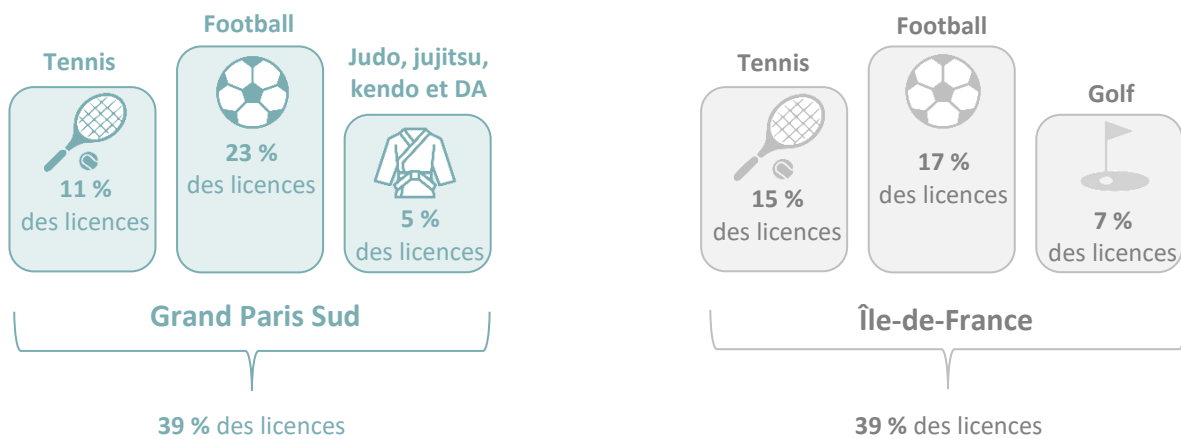
UN ENGOUEMENT PLUS IMPORTANT POUR LES SPORTS COLLECTIFS

>>> Répartition des licences selon les grands types de sports en 2021

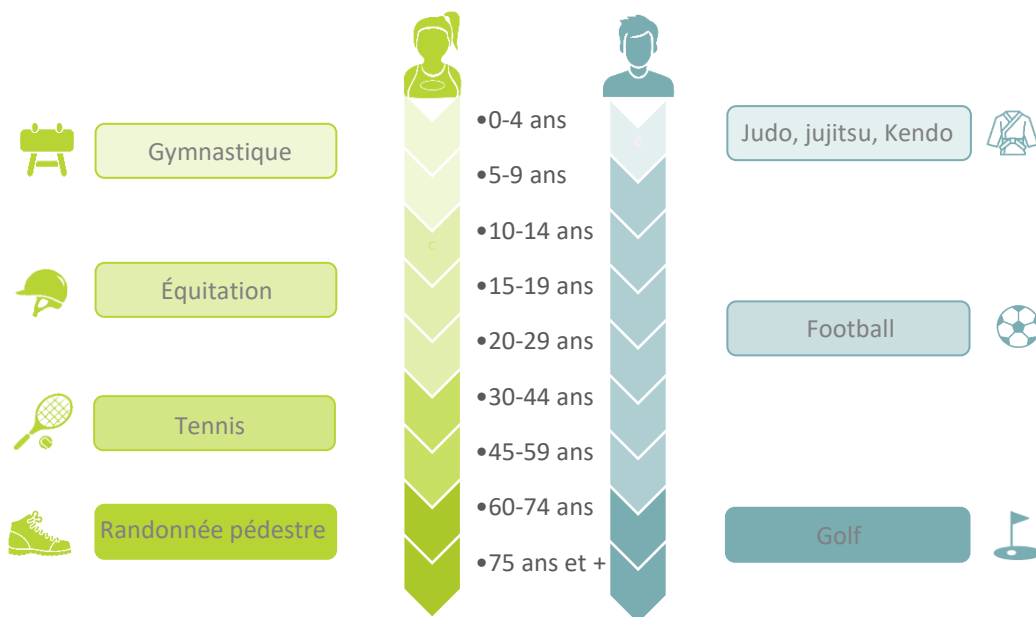


Grand Paris Sud est le 9^e EPCI francilien sur 63 concernant la part des licences pour les sports collectifs.

>>> Podium des 3 sports des fédérations unisport les plus pratiqués en 2021

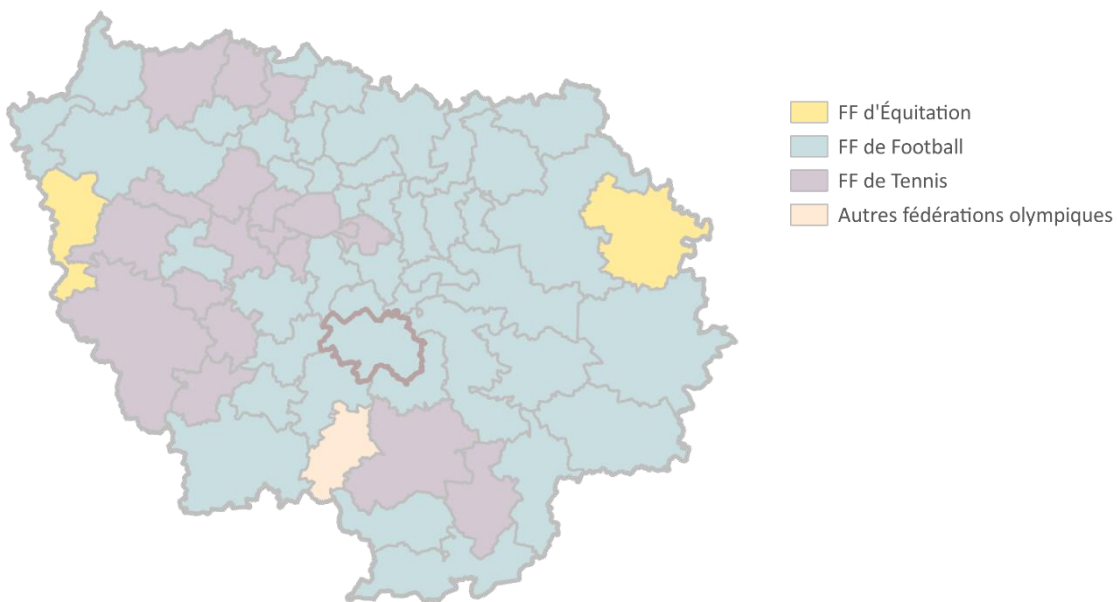


>>> Sport le plus pratiqué à Grand Paris Sud selon le sexe et l'âge en 2021

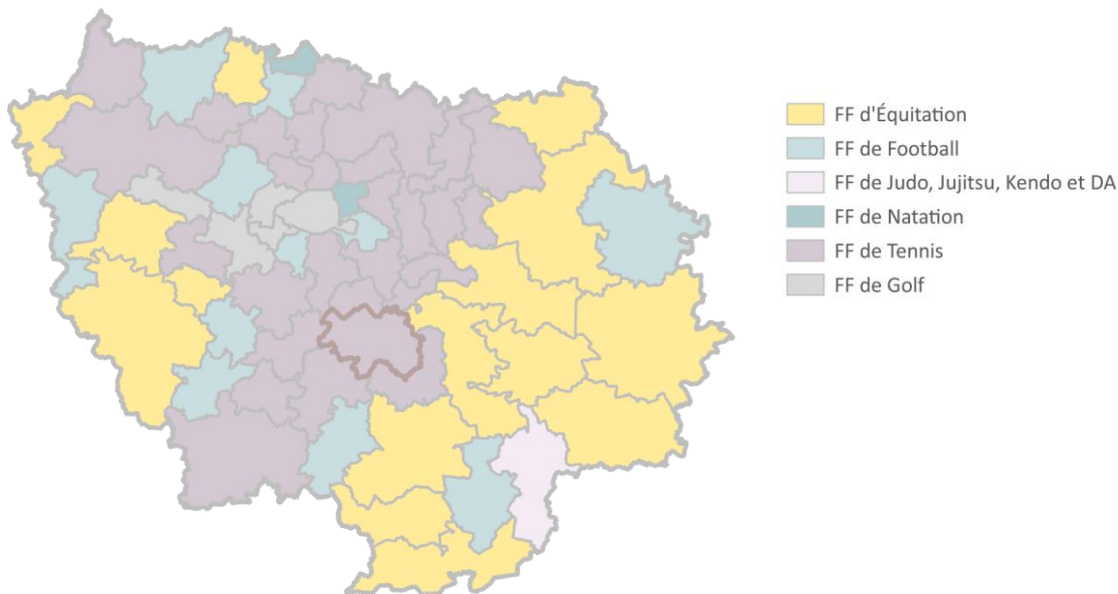


>>> Podium des 3 sports des fédérations unisport les plus pratiqués par EPCI franciliens en 2021

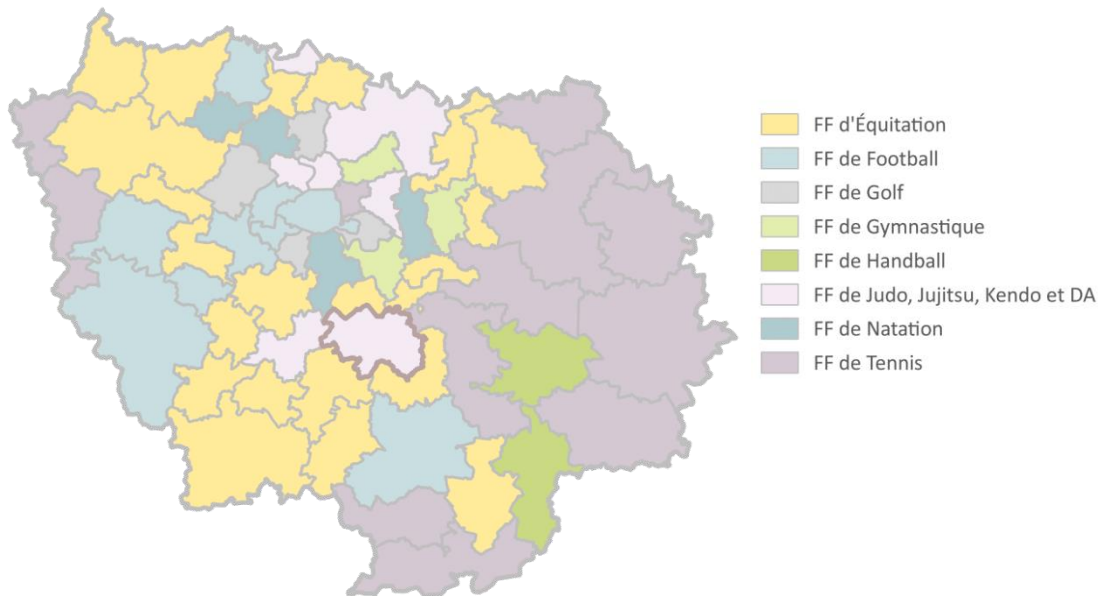
1^{er} sport



2^e sport

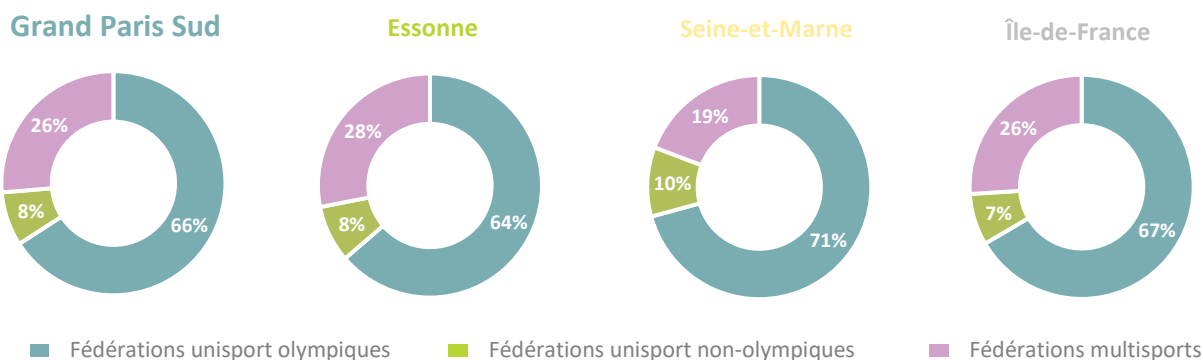


3^e sport

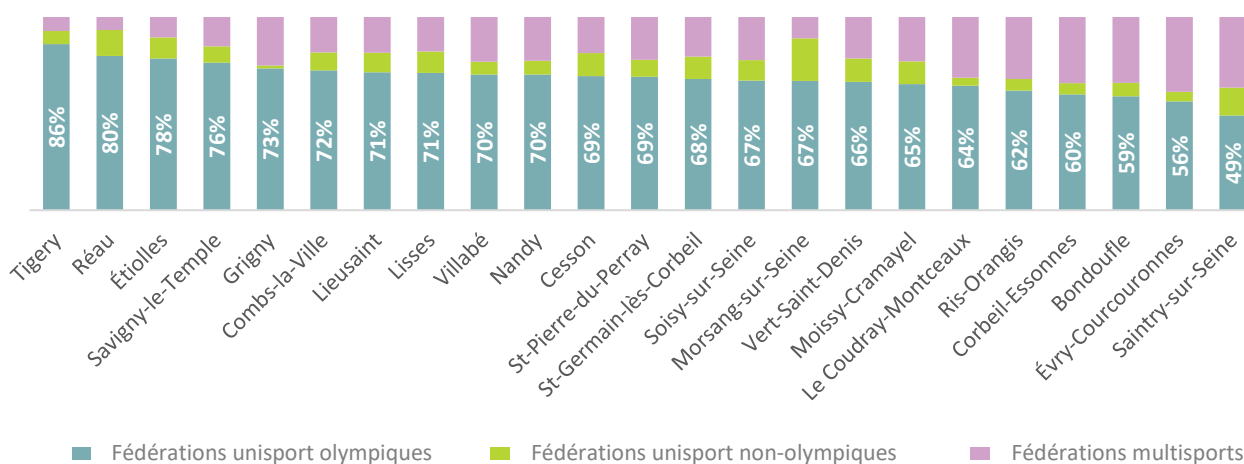


À GRAND PARIS SUD, 2 LICENCIÉS SUR 3 RELÈVENT D'UNE FÉDÉRATION UNISPORT OLYMPIQUE

>>> Répartition des licences selon le groupement de fédérations sportives en 2021



>>> Répartition des licences selon le groupement de fédérations sportives au sein des communes de Grand Paris Sud en 2021



Grand Paris Sud est le 12^e EPCI francilien sur 63 en nombre de licenciés au sein de fédérations unisport olympiques

Ces sportifs représentent 66 % des licenciés du territoire. Au sein des communes de Grand Paris Sud, les deux-tiers ont des proportions bien supérieures, allant jusque 86 % des licenciés à Tigery. C'est néanmoins dans les communes les plus peuplées que leur nombre est le plus élevé, à Évry-Courcouronnes, Corbeil-Essonnes et Savigny-le-Temple.

Avec 71 % de licenciés dans une fédération unisport olympique, la Seine-et-Marne occupe la 2^e position, après les Hauts-de-Seine (73 %), des départements franciliens pour sa proportion de sportifs dans des disciplines olympiques.

Fédérations unisport et multisports

Les **fédérations unisport** gèrent un sport unique. Si l'activité sportive figure au programme des jeux olympiques, la structure est qualifiée de fédération unisport olympique.

À l'inverse, les **fédérations multisports** (ou affinitaires) organisent la pratique de plusieurs sports. Elles peuvent être en rapport à certaines formes de pratiques (handisport par exemple) ou de considérations idéologiques, d'ordre religieux, syndical, professionnel (sport travailliste par exemple).

Les fédérations sportives ont, depuis la loi du 1^{er} juillet 2001, le même régime juridique que celui des associations.

DES ATHLÈTES SUR LISTES MINISTÉRIELLES EN CONSTANTE AUGMENTATION À GRAND PARIS SUD

>>> Sportifs inscrits sur listes ministérielles en 2024 et évolution depuis 2019

Grand Paris Sud

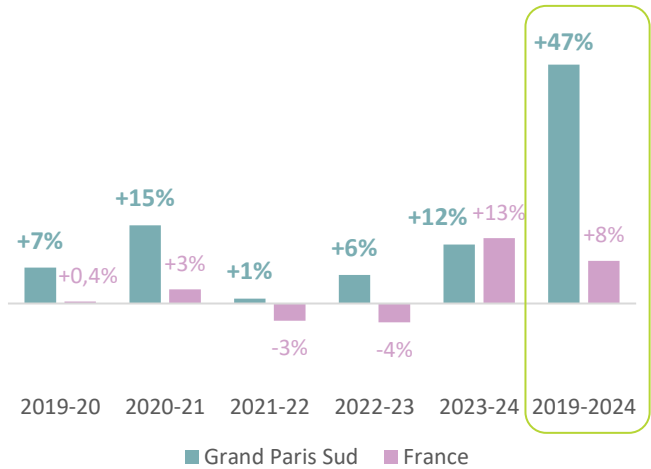


France

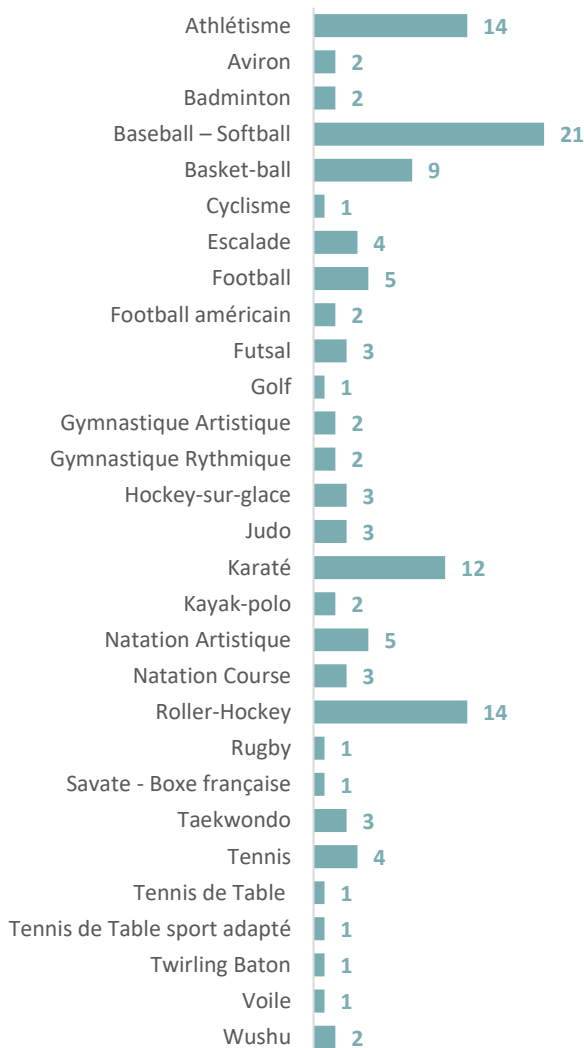


De 85 athlètes sur listes ministérielles en 2016 à 125 en 2024 à Grand Paris Sud

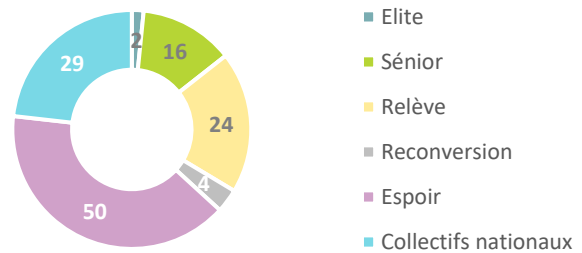
Signe de la qualité des formations des associations mais aussi de l'accompagnement, notamment financier, des collectivités et de l'agglomération, le nombre d'athlètes sur listes ministérielles a quasi doublé en 5 ans à Grand Paris Sud.



>>> Répartition des 125 sportifs de Grand Paris Sud inscrits sur listes en 2024 selon leur pratique



>>> Répartition des 125 sportifs de Grand Paris Sud inscrits sur listes en 2024 selon leur catégorie



Les mises en listes ministérielles des sportifs

Il existe 4 types de listes ministérielles :

- Les sportifs de haut niveau répartis en 4 catégories :
 - Élite : performance ou classement aux JOP, championnats du monde, d'Europe ou compétitions dont la liste est fixée (durée 2 ans).
 - Sénior : mêmes critères que la catégorie Élite (1 an).
 - Relève : critères de performance lors de compétitions internationales.
 - Reconversion : Élite ou qui l'a été pendant 4 ans dont 3 au moins en Senior, sportif qui cesse de remplir les conditions des Élites, Seniors ou Jeunes, et qui présente un projet d'insertion professionnelle.
- Les sportifs Espoir ont vocation à devenir des sportifs de haut niveau.
- Les sportifs des collectifs nationaux œuvrent au sein de sélections nationales en préparation des compétitions et sont des partenaires d'entraînements.
- Les arbitres et juges sportifs de haut niveau.

Source : [ministère des Sports](#).

LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024 ET GRAND PARIS SUD, C'EST DEMAIN !

De Rio 2016 à Paris 2024

En 2016, 2 athlètes du territoire, Teddy Venel et Pauline Pousse (athlétisme), ont été qualifiés pour les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Rio.

Aucun ne l'a été pour ceux de Tokyo en 2020. Pour Paris 2024, Laelys Alavez (natation artistique) est d'ores-et-déjà qualifiée tandis que 5 autres sportifs sont pressentis : 3 en athlétisme, 1 en gymnastique rythmique et 1 en escalade.

La réponse après les épreuves de sélection du mois de juin !



1 athlète qualifiée pour les JOP 2024
(Natation artistique)



5 athlètes avec de fortes probabilités de l'être
(Athlétisme, gymnastique rythmique, escalade)

POUR MIEUX COMPRENDRE LES DONNÉES SUR LES LICENCES SPORTIVES

Le recensement des licences et des clubs sportifs

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) réalise chaque année un recensement des licences et des clubs sportifs auprès des fédérations agréées par le ministère en charge des Sports.

Il permet de mesurer le niveau et l'évolution dans le temps de la pratique sportive encadrée. Ces statistiques fournissent un éclairage pour les politiques publiques de développement du sport, tant au niveau national que territorial.

Il s'agit d'un recensement au lieu d'habitation de la personne et non au lieu de pratique.

Les dernières données mises à disposition au moment de cette étude concernent l'année 2021.

M. Acs, S. Baha, [Médailles d'or des licences sportives en Île-de-France : équitation pour les filles, football pour les garçons](#), INSEE analyses Île-de-France n°185 ; avril 2024.

C. Anne, B. Casteran-Sacreste, A. Mauroux (INJEP), L. Brunet, J. Jollivet, S. Levasseur (INSEE), [Panorama des licences sportives dans les fédérations olympiques de Paris 2024](#), INSEE Première n°1992, avril 2024.

INJEP, [Les chiffres clés du sport en 2023](#), octobre 2023.

B. Lefèvre, V. Raffin, [Les pratiques physiques et sportives en France](#), INJEP, mars 2023.

CES DONNÉES MISES À DISPOSITION AUX DIFFÉRENTES ÉCHELLES FRANCILIENNES, DE LA COMMUNE À LA RÉGION

